



Séparation et partage suite à pacx

Par **lanicheamoune**, le **03/07/2015** à **16:54**

Pacxée, j'investis dans les biens de mon ami. En cas de séparation aurais-je droit de récupérer quelque chose?

Par **domat**, le **03/07/2015** à **18:54**

bjr,
mauvaise idée, on n'investit pas dans un bien qui ne vous appartient au moins en partie.
en cas de séparation, si votre partenaire refuse de vous rembourser les sommes que vous avez investies dans ses biens propres, vous devrez saisir la justice si vous pouvez prouver vos investissements dans les biens de votre ami.
cdt